

Protection de la gestion de l'offre

Publié le [5 mars 2021](#)



Le Parlement doit respecter ses engagements

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / Bloc Québécois

Laurentides–Labelle, le 4 mars 2021 – Le député du Bloc Québécois, Yves Perron, porte-parole en matière d'agriculture, d'agroalimentaire et de la gestion de l'offre, et Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle et vice-présidente du caucus du Bloc Québécois, étaient accompagnés par plusieurs de leurs collègues bloquistes de même que par une dizaine de producteurs sous gestion de l'offre des régions du Québec, pour demander au gouvernement et à l'ensemble des députés des autres partis d'opposition de tenir l'engagement moral qu'ils ont pris quant à la protection du système de gestion de l'offre et au règlement du dossier des compensations promises aux producteurs et aux transformateurs très durement touchés par les trois derniers accords de libre-échange signés par le Canada.

Pour le Québec, les pertes permanentes des producteurs et des transformateurs se chiffrent à au moins un demi-milliard de dollars par année. **« Uniquement pour la région administrative des Laurentides, la gestion de l'offre représente plus de 1300 fermes. Ce sont donc plus de 1800 producteurs et productrices qui travaillent sans relâche à nous nourrir au moins trois fois par jour. Les gens ne se rendent pas toujours compte de l'importance de l'agriculture dans l'économie locale, mais ce sont des retombées de plus de 320 M\$ de revenus agricoles par année pour la région1 »**, a mentionné Marie-Hélène Gaudreau.

C'est pourquoi le Bloc Québécois a déposé en février 2020, le projet de loi [C-216](#) qui inclut la protection de la gestion de l'offre dans les responsabilités du ministre des Affaires étrangères. *« Le gouvernement ne pourra donc plus marchander notre souveraineté agricole! »*, renchérit Yves Perron.

Les producteurs et les transformateurs de nos régions ont besoin des compensations. *« Mais il est clair, selon le porte-parole en matière d'Agriculture, d'Agroalimentaire et de gestion de l'offre, qu'aucun dédommagement ne pourra combler les dommages qu'ont causés les brèches que les gouvernements successifs ont acceptées dans le système de gestion de l'offre. C'est pourquoi il faut s'assurer de préserver ce qu'il reste de notre modèle agricole en le protégeant par force de loi »*.

Le Bloc Québécois et plusieurs acteurs du monde agricole se sont unis, au cours des derniers mois, pour demander simplement au gouvernement de cesser de vendre au rabais notre souveraineté alimentaire dans des accords internationaux en appuyant le projet de loi [C-216](#), et d'officialiser leur promesse de compensations pour que les producteurs et les transformateurs puissent mieux prévoir leurs pertes et se réorganiser », a conclu la députée de Laurentides-Labelle.

Des représentantes et des représentants des productions sous gestion de l'offre et des transformateurs accompagnés de députés du Bloc Québécois ont d'ailleurs fait front commun afin de demander l'adoption du projet de loi, dans une vidéo publiée pour l'occasion.

Lien vidéo : <https://we.tl/t-BTk01Nzwf5>

Les chiffres sont tirés de l'UPA Laurentides: [Portrait économique de l'agriculture dans les Laurentides](#)

Source :

Maxime Caouette, adjoint de circonscription et aux communications

Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle

Vous avez aimé cet article ? Partagez-le.